Postface

Fabio VITI

Professeur - Aix-Marseille Université (AMU)
Institut des Mondes Africains (IMAF, UMR 8171 CNRS – UMR 243 IRD)
Secrétaire général de la Société des Africanistes

Françoise Héritier a été membre de la Société des Africanistes pendant 59 ans, sans interruption, de 1958 à sa disparition en 2017. Une raison de plus pour lui rendre hommage. Son attachement à notre Société s'était tout particulièrement exprimé dans sa Conférence Marcel Mauss, *Une anthropologie symbolique du corps*, prononcée au musée de l'Homme le 15 octobre 2003 et publiée dans le *Journal des Africanistes* la même année[1]. Françoise Héritier revenait à cette occasion sur une thématique qui lui était particulièrement chère : le corps comme « point d'ancrage de la pensée et de l'ordre social », les affects « prenant appui sur la nature sensible du corps » (p. 9). Ici et ailleurs, sa réflexion exigeante au plan théorique ne s'écartait jamais des données empiriques, qu'elles proviennent des Samo de ses débuts de chercheuse de terrain, d'autres ethnographies ou de documents historiques, ayant toujours en ligne de mire l'objectif de « faire apparaître [la] structure logique commune » des conceptions particulières du corps et de ses humeurs (p. 14) et l'affirmation de l'existence de cadres invariants, pourvus de la « propension à associer deux domaines », deux ordres de faits (p. 10).

Beaucoup de critères pouvaient d'ailleurs être retenus pour cet hommage. Nous avons choisi celui de réunir des chercheurs ayant participé à son séminaire « Corps et affects », qui s'est tenu dans la deuxième moitié des années 1990. Notre initiative voit donc la participation de chercheurs appartenant à différents horizons thématiques, mais que la participation aux séminaires de Françoise Héritier a rapproché et marqué dans leurs recherches respectives.

En clôture de ce volume d'hommages, qu'il me soit permis un souvenir personnel de Françoise Héritier. J'ai suivi son séminaire au Collège de France en 1985-86 et,

[1] « Une anthropologie symbolique du corps, Conférence Marcel Mauss, Musée de l'Homme, 15 octobre 2003 », *Journal des Africanistes*, 73-2, 2003 : 9-24 (reproduit dans ce volume).

plus longuement, ses séminaires à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, qu'elle animait avec Marc Augé et Jean Bazin, au 44 rue de La Tour. Au Collège de France c'était le début du cycle consacré à la « Complexité de l'alliance »[2]. Je me souviens que ses séances étaient alors introduites par un appariteur qui, ouvrant la porte derrière le bureau, annonçait au public déjà installé dans la salle : « Madame *le* Professeur ». Ce masculin quelque peu incongru provoquait chez certains auditeurs un vague sourire, chez d'autres une légère désapprobation, mais Madame Héritier semblait s'en accommoder ou, du moins, « faire avec ».

Je ne sais pas si, par la suite, cette formule a été modifiée, mais j'aime penser que, pour Françoise Héritier, l'important était ailleurs, l'important était d'y être, dans ce milieu si masculin qu'était le Collège de France et qui ne prévoyait pas – ou pas encore – de formules de présentation au féminin.

Je pense aussi, pour ma part, que cette appellation de Madame *le* Professeur pouvait être vue par Françoise Héritier comme l'énième démonstration d'un principe général, découvert par elle-même dès 1981 et énoncé en ces termes : « Les règles [comprises comme règles de la parenté] parlent au masculin »[3]. Plus tard, elle précisera : « Les règles matrimoniales sont toujours édictées au masculin »[4]. Le Collège de France apparaissait alors finalement come une société « primitive », ou du moins patriarcale, où la domination masculine et la « valence différentielle des sexes » s'exprimaient sans fard, sans ces maquillages linguistiques aujourd'hui en vogue et qui ont souvent davantage l'effet de dissimuler la réalité que de la changer.

Françoise Héritier a été une spécialiste raffinée de la parenté, domaine particulièrement ardu, parfois hostile, et une théoricienne brillante de la différence de genre, mais elle a été aussi une anthropologue engagée dans la cité, notamment au titre de Présidente du Conseil national du Sida, en 1989. La désapprobation de Lévi-Strauss au sujet de cet engagement est connue, lui reprochant de gaspiller ainsi sa « belle intelligence »[5]. Et pourtant, Françoise Héritier n'a jamais ménagé ses énergies qui, comme l'on sait, ont été vite mises à rude épreuve par la maladie. Or, dans son engagement citoyen elle a su apporter toutes ses connaissances scientifiques, sans les diluer, sans les rabaisser, alors que, dans leurs engagements respectifs, d'autres anthropologues, me semble-t-il, passent aujourd'hui des compromis assez cavaliers avec leur savoir anthropologique au nom d'un militantisme immédiat.

Dans ce domaine aussi, la leçon de Françoise Héritier reste présente et nécessaire.

[2] Elle avait tenu sa Leçon inaugurale de la Chaire d'Étude comparée des Sociétés africaines le vendredi 25 février 1983.

[3] *L'exercice de la parenté*, Paris, Gallimard-Seuil, 1981, p. 105.

[4] *Les deux sœurs et leur mère*, Paris, Odile Jacob, 1994, p. 202.

[5] Cité in Salvatore d'Onofrio, « Françoise Héritier, ou l'éthique par la méthode », *L'Homme*, 225, 2018, p. 7-14 (p. 7).

Published in : Teixeira, Maria ; VITI, Fabio (dir.), *Les butoirs de la pensée. Corps et parenté : Hommage à Françoise Héritier*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004420, doi : 10.17184/eac.9782813004420